

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

DÉCRETS DE NOMINATION

DÉPÔT

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un certain nombre de nominations que le gouvernement a faites par décrets du conseil.

Conformément aux dispositions du paragraphe 110(1) du Règlement, ces nominations sont renvoyées d'office aux comités permanents compétents, dont la liste est jointe.

* * *

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à plusieurs pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter le dixième rapport du Comité permanent des comptes publics et ce faisant, je voudrais en profiter pour faire les observations suivantes.

Le dixième rapport du Comité permanent des comptes publics, que j'ai l'honneur de déposer aujourd'hui, traite des problèmes auxquels se sont heurtés la Garde côtière canadienne et le ministère des Transports dans les travaux de modernisation du grand brise-glace Louis Saint-Laurent.

Ce projet de modernisation a connu une escalade de coûts rapide, dont un dépassement de coûts majeur, car les dépenses de 51 millions de dollars prévues à l'origine sont passées à 139 millions de dollars, selon les projec-

Affaires courantes

tions, et le calendrier des travaux accuse un retard de quelque 20 mois. Ce projet n'a pas été soumis aux appels d'offres à la demande du Cabinet. Le comité s'est efforcé de situer ces problèmes dans une perspective générale en examinant des questions plus vastes touchant à l'amélioration des mesures de planification et de rapport à Transports Canada et dans d'autres ministères.

Par exemple, Transports Canada a convenu que l'application d'un processus d'évaluation plus serré était nécessaire avant que tout projet de modernisation ou de radoub majeur d'un navire soit entrepris et le comité a fait une recommandation en ce sens.

Quant au fait que ce projet n'ait pas fait l'objet d'appels d'offres, le comité a repris à son compte une importante recommandation figurant dans plusieurs rapports précédents déposés à la Chambre, à savoir la nécessité de recourir le plus possible aux appels d'offres concurrentielles pour l'exécution des contrats.

Le comité a demandé à Transports Canada de répondre à ses recommandations d'ici le 28 juin 1991, et il a demandé également au gouvernement de répondre, avant cette date, à deux de ses recommandations conformément à l'article 109 du Règlement.

SOIXANTE-DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

M. Jim Hawkes (Calgary—Ouest): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter le soixante-deuxième rapport du Comité de sélection. Ce rapport précise les députés qui feront partie d'un comité législatif.

Conformément au paragraphe 113(1) du Règlement, ces rapports sont adoptés d'office dès leur dépôt.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

AUTORISATION DE VOYAGER

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, j'ai avec moi les demandes d'autorisation de voyager de deux comités, mais on m'informe que les consultations prévues entre les membres du comité et la direction du Parti libéral n'ont pas été tenues dans l'un de ces deux cas.

J'attire l'attention de la Chambre sur ce fait dans l'espoir que les personnes concernées tiendront ces consultations de manière à ce qu'on puisse adopter la motion avant l'ajournement, à 14 heures.